

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20130926-2013\_B447-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2013  
Date de réception préfecture : 04/10/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2013  
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2013\_B447**

**OBJET : Politique culturelle - Attribution d'une subvention en investissement à l'association des Amis du Planétarium d'Aix-en-Provence et approbation de la convention**

Le 26 septembre 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 20 septembre 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents :**

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CHARDON Robert, vice-président, Venelles - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence

**Excusé(e)s avec pouvoir :**

BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau, donne pouvoir à CHARRIN Philippe - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue, donne pouvoir à MARTIN Richard - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil, donne pouvoir à MARTIN Régis - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air, donne pouvoir à SANGLINE Bruno - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron, donne pouvoir à DUFOUR Jean-Pierre

**Excusé(e)s :**

ALBERT Guy, vice-président, Jouques - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance

**Madame le Président** donne lecture du rapport ci-joint.

**BUREAU DU 26 SEPTEMBRE 2013**

Rapporteur: Jean BONFILLON

**Thématique : Politique culturelle**

**Objet : Attribution d'une subvention en investissement à l'association des Amis du Planétarium d'Aix-en-Provence et approbation de la convention**

**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Il vous est proposé d'attribuer une subvention en investissement de 90 000€ à l'association des Amis du Planétarium d'Aix-en-Provence, pour l'acquisition de matériel destiné à la création d'un planétarium mobile de 50 places, et d'approuver la convention annexée. Ce planétarium permettra à l'association de doubler sa capacité d'intervention pour des ateliers pédagogiques destinés aux écoles, et aux CLSH dans les communes de la CPA auxquelles sera accordé un tarif préférentiel.

**Exposé des motifs :**

### **1. Contexte**

Le Planétarium Peiresc, créé et ouvert au public en avril 2002, géré par l'association des amis du Planétarium, offre depuis lors un service défini à l'article 2 de ses statuts :

*« l'association se fixe comme but la diffusion, en milieu scolaire et auprès du public en général, des théories scientifiques qui constituent l'Astronomie, l'Astrophysique et les Sciences de la Terre, en utilisant comme outil pédagogique privilégié un planétarium fixe dont elle assure la direction, l'animation et la gestion ».*

Depuis 2010 il s'est en outre équipé d'un petit matériel mobile (capacité d'accueil : 25 places) de confort très rudimentaire (public assis à même le sol) de manière à mieux répondre à la demande émanant de divers lieux de la CPA et de la Région PACA.

Le Planétarium Peiresc a réalisé en 2012 13 966 entrées dont 4450 pour le Planétarium mobile de 25 places, contre 9658 en 2011.

Cette notable augmentation est due essentiellement au développement des ateliers pédagogiques menés par l'unique animateur de l'association, en direction des scolaires, des centres sociaux et des CLSH, à Aix-en-Provence, sur le territoire de la CPA et de la région PACA

## **2. Objectifs du Planétarium mobile**

Le coût élevé des transports en commun, pour le public scolaire ou celui des centres sociaux ou aérés, rend difficile la venue de tous les enfants d'un même établissement.

Les faibles capacités d'accueil du matériel mobile de l'association nécessite de rester éventuellement plusieurs jours sur un même lieu, accroissant d'autant le coût de la venue du planétarium mobile.

Une réponse à la problématique décrite ci-dessus consiste à inverser le propos : le demandeur ne se déplace pas au planétarium, c'est le planétarium qui se déplace vers les lieux de la demande avec un matériel mieux adapté que le petit planétarium mobile : capacité d'accueil supérieure, confort plus grand, coût de prestation identique à celui du planétarium fixe.

La solution permettant de résoudre à moindre coût ce problème réside dans l'acquisition d'un matériel mobile de plus grande capacité et de confort nettement supérieur.

## **3. Descriptif du Matériel**

- Fourgon pour transporter le matériel avec hayon élévateur
- Coupole gonflable (7m de diamètre)
- Simulateur numérique de ciel avec logiciel et caisse de transport
- Système audio
- Console universelle
- Licences pour deux spectacles à projeter
- Tablette IPAD Retina
- 50 Chaises pliantes
- Chariot à chaises
- Poste informatique de montage vidéo

Il vous est donc aujourd'hui proposé, sur la base du tableau ci-joint de procéder à l'attribution d'une subvention aux Amis du Planétarium d'Aix-en-Provence, dans le cadre du fonds d'intervention à destination des associations et d'approuver la convention afférente.

Ce dossier a reçu un avis favorable de la Commission Culture du 11 septembre 2013.

N° GU	Nom Association Commune	Acquisition	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	subvention sollicitée ville	Montant proposé	Convention d'objectif
2013_01461	Amis du Planétarium Aix en Provence	Planétarium mobile	113 548 €	90 000 €	20 000 €	90 000 €	oui

## Visas

**VU** l'exposé des motifs,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération n°2001\_A101 du Conseil Communautaire du 19 octobre 2001 décidant de la création d'un fonds d'intervention pour l'action culturelle ;

**VU** la délibération n°2009\_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 donnant délégation au Bureau et notamment d'approuver l'attribution de subventions et, le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000€ ;

**Vu** l'avis de la commission Culture du 11 septembre 2013 ;

## Dispositif

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** une subvention d'investissement de 90 000€ à l'association des Amis du Planétarium d'Aix-en-Provence pour l'exercice 2013 ;
- **APPROUVER** les termes de la convention annexée à la présente délibération ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer la convention ci-annexée et l'ensemble des documents y afférents ;
- **DIRE QUE** les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits en section d'investissement en. 33-445-20421-LC 9011

## **CONVENTION**

Relative à la participation financière de la Communauté du Pays d'Aix pour l'acquisition d'un Planétarium mobile intercommunal

Entre :

**La Communauté du Pays d'Aix,**

représentée par Madame Maryse JOISSAINS MASINI, son Président, dûment habilitée à l'effet des présentes, par délibération du Bureau Communautaire du 26 septembre 2013,

d'une part,

et,

**L'association des Amis du Planétarium,** dont le siège social est situé Château Saint Mitre, 7 rue des Robiniers 13090 AIX-en-PROVENCE, représentée par son Président, Monsieur Philippe Malburet,

d'autre part,

### **ARTICLE 1 : Objet de la Convention**

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de participation financière de la Communauté du Pays d'Aix à l'association des Amis du Planétarium pour l'acquisition de matériel destiné à la création d'un planétarium mobile de 50 places. Ce planétarium permettra à l'association de doubler sa capacité d'intervention pour des ateliers pédagogiques destinés aux écoles, et aux CLSH dans les communes de la CPA.

### **ARTICLE 2 : Montant de l'aide de la Communauté du Pays d'Aix**

La Communauté du Pays d'Aix s'engage à verser à l'association des Amis du Planétarium une subvention en investissement de 90 000€ pour l'exercice 2013 suivant le budget annexé selon les modalités de versement décrites à l'Article 5.. L'association n'est pas assujettie à la TVA .

### **ARTICLE 3 : Fixation du montant définitif de l'aide**

L'aide de la Communauté du Pays d'Aix n'est pas actualisable et ne saura, en aucun cas, excéder le montant fixé à l'article 2.

Si le montant des acquisitions varie à la baisse, le montant de l'aide versée est recalculé au prorata des dépenses effectivement réalisées, sur la base du pourcentage que représente la participation de la CPA dans le plan de financement prévisionnel joint à la présente convention.

### **ARTICLE 4 : Obligations incombant à l'association**

L'association s'engage à ce que l'acquisition du matériel décrit dans l'annexe à la présente convention soit réalisée au plus tard dans les deux ans qui suivent la notification de la présente convention.

Elle s'engage en outre à proposer un tarif préférentiel de moins 20% par séance aux communes de la CPA

### **ARTICLE 5 : Modalités de versement**

Les versements de la Communauté du Pays d'Aix interviendront selon les modalités suivantes :

1. versement d'un premier acompte de 50% du montant accordé à la signature de la convention par les deux parties,
2. versement du solde, après acquisition de l'équipement sur production des pièces suivantes :

Décompte général des factures engagées certifié conforme par le Président, accompagné des justificatifs correspondants.

### **ARTICLE 6 : Durée et modification de la Convention**

La présente convention est conclue pour une durée de deux ans, à compter de sa signature.

Elle peut être modifiée par voie d'avenant.

En cas de non réalisation des acquisitions, un titre de recettes pourra être émis par la CPA à l'encontre de l'association des Amis du Planétarium

Fait à Aix-en-Provence, en trois exemplaires originaux

Le

**POUR**  
**LA COMMUNAUTE DU PAYS D'AIX**

**POUR**  
**L' association ses Amis du Planétarium**

**LE PRESIDENT**  
Dûment habilité par la Délibération n°2013-A  
Du Bureau du 26 09 2013

**LE PRESIDENT**

Madame Maryse JOISSAINS MASINI

Monsieur Philippe MALBURET

**Annexes :** Compte de résultat  
Descriptif acquisition  
Budget Prévisionnel acquisition



## AMIS DU PLANÉTIARIUM D'AIX-EN-PROVENCE

Assemblée Générale

Exercice 2012

9 mars 2013

Villa Clair Mattin

### RAPPORT DE TRÉSORERIE

#### COMPTE DE RÉSULTAT 2012

*Exposé, en l'absence du trésorier JC MESTRIES, empêché, par le secrétaire P.FERNANDEZ.*

### 1. CHARGES

DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT; CHARGES AU 31 décembre 2012

2011

<b>CHARGES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>		68566,33	
<b>ACHATS STOCKÉS - MARCHANDISES &amp; AUTRES ACHATS</b>			49042,66
606300 Achats matériels, équipements	2870,91		
606310 Fournitures d'atelier ou d'activité	3619,80		
606320 Fournitures administratives (papeterie, photocopies, ...)	605,84		
<b>Total Achats Stockés - Marchandises &amp; Autres Achats</b>	<b>7096,55</b>		<b>6296,49</b>
<b>SERVICES EXTÉRIEURS</b>			
611100 Frais liés aux manifestations (expositions, ...)	1441,51		
615600 Travaux entretien réparation	150,00		
616000 Primes d'assurances MAIF	1263,12		
618300 Documentation technique : CD, DVD, livres ...	200,00		
618500 Frais de colloques, séminaires (APLF, ...)	1508,17		
618600 Gestion emploi Aix-Associations	217,00		
<b>Total Services Extérieurs</b>	<b>4779,80</b>		<b>4782,11</b>
<b>AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>			
621010 Personnel ext. à l'association (conteuse)	240,00		256,00
621020 Personnel extérieur (Volontaires Service Civique)	1300,00		882,90
623000 Publicité, relations publiques	555,38		339,87
623600 Brochures, imprimés, cartes	1567,83		861,28
625000 Missions et réceptions	612,85		
625100 Voyages et déplacements	4556,84		1780,82
626000 Frais de télécommunications - Internet et téléphone	2097,68		2014,55
626010 Frais postaux	489,75		690,41
627000 Frais compte bancaire LCL	120,45		96,52
<b>Total Autres Services Extérieurs</b>	<b>11534,98</b>		<b>6502,45</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>			
641000 Rémunération du personnel : salaire animateur scientifique	16304,80		15619,33
641010 Rémunération du personnel : salaire employée	9444,64		453,18
641020 Rémunération animateurs extérieurs (chèques emploi)	782,39		1628,70
641100 Rémunération d'intermédiaires (ménage)	1744,58		1756,90
641300 Primes et gratifications	500,00		
645100 Cotisations à l'URSSAF	10297,00		7415,00
645800 Participation formation profes.continue (organisme)	393,00		
647000 Charges sociales chèque-emploi	2216,00		1636,00
647500 Médecine du travail, pharmacie-Santé, travail	314,07		201,85
648000 Autres charges de personnel (IRSEA, Prémilianne)	2849,00		1878,00
<b>Total Charges de Personnel</b>	<b>44844,48</b>		<b>30834,96</b>
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>			
651600 Droits d'auteur et de reproduction	20,52		
658800 Cotisations - adhésions à associations	290,00		
<b>Total Autres Charges de Gestion Courante</b>	<b>310,52</b>		<b>624,56</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (EXCÉDENT)</b>		<b>6930,70</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>78487,03</b>	<b>13028,90 (*)</b>

(\*) Excédent 2011 réaffecté : Dotation aux amortissements 5890,20 € - Réserve projet associatif 7138,62 €

## 2. PRODUITS

ASSOCIATION APAP

DÉTAIL DU COMPTE DE RÉSULTAT: PRODUITS AU 31 décembre 2012

Période du : 01 janvier 2012 au 31 décembre 2012

2011

	2012	2011
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>	<b>75497,03</b>	<b>62071,48</b>
<b>VENTES PRODUITS FINIS - PREST. SERVICES - VENTES MARCHANDISES</b>		
701000 Prestations de services (Honoraires UTL, ...)	1708,00	
706000 Prestations animations	34268,50	
<b>Total Ventes Produits Finis - Prest. Services - Ventes Marchandises</b>	<b>35976,50</b>	<b>21728,50</b>
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>		
741200 Subvention Conseil Général	5507,00	4500,00
741204 Subvention Région PACA	3172,42	15828,12
741205 Subvention Universcience	1200,00	4800,00
741210 Subvention Ville d'Aix (Dir. Associations)	2000,00	7000,00
741212 Subvention Politique de la Ville	5260,00	3000,00
741213 Subvention CUCS	9000,00	
741220 Agence de paiement emplois aidés	8703,79	
<b>Total Subventions d'Exploitation</b>	<b>34843,21</b>	<b>35129,12</b>
<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>		
756000 Cotisations Membres	2699,50	
<b>Total Autres Produits de Gestion Courante</b>	<b>2699,50</b>	<b>2666,00</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
768000 Autres produits financiers : Intérêt épargne	34,43	
<b>Total Produits Financiers</b>	<b>34,43</b>	<b>4,42</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
771400 Rentrées diverses (remboursements trop versé...)	1955,39	
<b>Total Produits Exceptionnels</b>	<b>1955,39</b>	<b>2544,91</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>75497,03</b>	<b>62071,48</b>

## SYNTHÈSES

PRODUITS	CHARGES
Prestations-animations 35 964,50 €	Achats matériels équipements 7 060,55 €
Subvention Conseil Général 5 507,00 €	Charges de Personnel 44 844,48 €
741204 Subvention Région PACA 3 172,42 €	Brochures, imprimés, cartes 1 567,83 €
Subvention Universcience 1 200,00 €	Voyages et déplacements 4 550,84 €
Subvention Ville d'Aix (Dir. Associations) 2 000,00 €	Frais de télécommunications - Internet et téléphone 2 097,88 €
Subvention Politique de la Ville 5 260,00 €	Autres charges et services extérieurs 8 402,75 €
Subvention CUCS 9 000,00 €	<b>TOTAL 68 566,33 €</b>
Agence de paiement emplois aidés 8 703,79 €	Excédent de l'exercice : 6 930,70 €
Total Autres Produits de Gestion Courante 4 689,32 €	Grand total : 75 497,03 €
<b>TOTAL 75 497,03 €</b>	

  

PRODUITS	CHARGES

- Trésorerie disponible en banque au 31/12/2012 : 12 095,64 €

**Diffusion de la culture scientifique, particulièrement de l'Astronomie  
aux 34 communes de la CPA**

**PROJET D'ÉQUIPEMENT MOBILE INTERCOMMUNAL**

**1. État des lieux.**

L'Astronomie ne fait plus partie, depuis de nombreuses années, des disciplines autonomes enseignées dans les établissements scolaires.

Depuis le début de l'Ère Spatiale, les médias (journaux et télévisions) font référence à des événements ayant un rapport immédiat avec l'Astronomie.

Des notions d'Astronomie sont incluses dans les programmes scolaires, comme exemples utilisés par les Sciences Physiques, les Mathématiques, les Sciences de la Vie et de la Terre.

Les enseignants de ces disciplines ne disposent cependant généralement pas des outils pédagogiques qui leur permettraient de conduire à bien cette démarche.

L'un des objectifs que s'est fixé l'association APAP est précisément d'apporter aux enseignants et aux animateurs un instrument incomparable pour cette action pédagogique. En outre, un planétarium étant un espace ouvert au grand public, il peut aussi jouer le rôle de centre de diffusion de culture scientifique en développant, autour du planétarium lui-même, des conférences, des observations, des expositions, des séances à thème.

Le présent document se propose de mettre en œuvre une démarche Intercommunale dans le cadre de la CPA, bâtie autour du projet spécifique du Planétarium Peiresc, déjà impliqué dans une action de ce type.

**2. Objectifs.**

Le Planétarium Peiresc, créé et ouvert au public en avril 2002, offre depuis lors un service conforme à l'article 2 de ses statuts (*l'association se fixe comme but la diffusion, en milieu scolaire et auprès du public en général, des théories scientifiques qui constituent l'Astronomie, l'Astrophysique et les Sciences de la Terre, en utilisant comme outil pédagogique privilégié un planétarium fixe dont elle assure la direction, l'animation et la gestion*). Depuis 2010 il s'est en outre équipé d'un petit matériel mobile (capacité d'accueil : 25 places) de confort très rudimentaire (public assis à même le sol) de manière à mieux répondre à la demande émanant de divers lieux de la Région PACA.

Le coût élevé des transports en commun, pour le public scolaire ou celui des centres sociaux ou aérés, rend difficile la venue de tous les enfants d'un même établissement.

Les faibles capacités d'accueil du matériel mobile de l'association nécessite de rester éventuellement plusieurs jours sur un même lieu, accroissant d'autant le coût de la venue du planétarium mobile.

La solution permettant de résoudre à moindre coût ce problème réside dans l'acquisition d'un matériel mobile de plus grandes capacités et de confort nettement supérieur.

Il existe de nos jours des solutions simples et relativement peu onéreuses permettant de répondre au mieux à ce type de demande, hors de portée cependant des capacités financières actuelles de l'association.

**3. Propositions.**

Une réponse à la problématique décrite ci-dessus consiste à inverser le propos : au lieu que ce soit le demandeur qui se déplace au planétarium, ce serait le planétarium qui se déplacerait vers les lieux de la demande avec un matériel mieux adapté que le petit planétarium mobile (capacité d'accueil supérieure, confort plus grand, coût de prestation identique à celui du planétarium fixe).

#### 4. Un moyen temporaire de faire fonctionner le grand planétarium fixe.

Le projet de planétarium fixe de 8 m de diamètre, situé à la villa Clair Matin devrait être partiellement opérationnel au début de l'année 2014. En effet le bâtiment destiné à l'abriter est achevé, le mur qui portera la nouvelle coupole est, lui aussi, terminé ; le sol est recouvert de sa moquette. Un puissant système de climatisation et de régénération de l'air fonctionne.

D'ici quelques mois, les équipements : coupole de projection, fauteuils et système de sonorisation, seront installés à Clair Matin. Pour que cette structure puisse devenir complètement opérationnelle, avec son simulateur optomécanique et les projecteurs vidéo associés, un délai d'un an est cependant encore nécessaire.

Ce projet d'équipement mobile à caractère intercommunal peut en plus de son objectif propre avoir une finalité intermédiaire : servir à équiper *provisoirement* le grand planétarium fixe de Clair Matin, tant que le simulateur définitif (de type optomécanique) n'aura pas été acquis (délais divers : rédaction du CCTP, temps de construction évalué à une année).

Le simulateur (de type numérique) présenté ici devrait servir d'étape intermédiaire : tant que le simulateur optomécanique définitif n'aura pas été installé, ce simulateur numérique permettrait d'ouvrir au public le planétarium fixe et reviendrait ensuite exclusivement à la structure mobile.

En conséquence l'ensemble des équipements mobiles présentés ici peut être scindé en deux lots :

- 1) Le simulateur et ses équipements,
- 2) La coupole et les moyens de transport adaptés.

#### 5. Les équipements nécessaires

Cet outil est constitué autour des éléments principaux suivants :

Objet	Constructeur ; modèle	Prix TTC
Fourgon pour transporter le matériel	IVECO Daily 29L11 V7 H1	26 994 €
Hayon élévateur	Bär Cargolift (300-500 kg)	1 000 €
Coupole gonflable à boudins (7m de diamètre)	Skypoint Digital Planetariums (constructeur)	15 500 €
Simulateur numérique de ciel avec logiciel	Digitalis Kappa (diffusion Skypoint) ; logiciel Nightshade	47 500 €
transport	Skypoint Digital Planetariums	700 €
Système audio	Skypoint Digital Planetariums	700 €
Console universelle	Skypoint Digital Planetariums	2 900 €
Licences pour deux spectacles à projeter	Skypoint Digital Planetariums	10 000 €
Tablette IPAD Retina	Apple	945 €
50 Chaises pliantes	Castorama (modèle Curacao)	636 €
Chariot à chaises (48)	Technicontact	227 €
Poste informatique de montage vidéo	Dell (base UC Aurora)	3 446 €
<b>Total € TTC</b>		<b>119 548 €</b>

#### Notes

- 1) Le fourgon est indispensable pour pouvoir transporter aisément l'ensemble de l'équipement.
- 2) Pour faciliter le transfert des matériels hors du fourgon, un hayon élévateur d'avère indispensable.
- 3) La coupole gonflable peut être installée dans un local ERP de 5<sup>e</sup> catégorie de type R recevant plus de 19 personnes (présence de deux entrées-sorties).
- 4) Cette coupole a la capacité d'accueillir 50 personnes.
- 5) Le simulateur numérique utilise un logiciel déjà employé au Planétarium Pelresc, ce qui représente l'avantage de pouvoir utiliser des animations communes.
- 6) Le poste informatique est nécessaire pour la création d'animations, de petits films permettant au planétarium de toujours présenter des contenus en adéquation avec l'actualité scientifique.
- 7) Les justifications tarifaires sont données dans les pages suivantes.

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2013**

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année**  
Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association

\* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	1 <sup>er</sup> janvier 2014
Lieu(x) de réalisation	site clair matin
Contenus et objectifs de l'action	
Public(s) ciblé(s)	
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	2 hées sur l'année
Entrées payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'entrée : 4€ / R.E... €) sauf prise en charge
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : ..... €)

**BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2013**

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année  
**DÉPENSES = RECVTES** Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>	<b>113 548</b>	<b>Ressources propres</b>	<b>3548</b>
Achats	113 548	Vente	3548
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>		<b>Subventions demandées :</b>	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien		Région (s)	
Assurances		Département (s)	
Autres Services extérieurs		Commune (s) Aix	20 000
Honoraires		Communauté du Pays d'Aix	90 000
Publicité		Organismes sociaux (à détailler)	
Déplacements, missions		Fonds Européens	
<b>Charges de personnel</b>		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Salaires bruts		Autres recettes attendues (à détailler)	
Autres charges de personnel			
<b>Autres frais généraux</b>			
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>113 548</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>113 548</b>

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
<b>Total des contributions volontaires</b>	<b>Total des contributions volontaires</b>

**Obligatoire :**

La subvention demandée à la CPA de 90 000...€ représente ..... 79..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence le 01/02/2013

Cachet de l'Association :

*[Signature]*



**A.P.A.P.**  
Planétarium Peiresc  
7 rue des Robiniers  
13090 AIX-EN-PROVENCE

**OBJET : Politique culturelle - Attribution d'une subvention en investissement à l'association des Amis du Planétarium d'Aix-en-Provence et approbation de la convention**

---

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



03 OCT. 2013

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the official seal and the date stamp.